CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57019** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBERTVILLE 94B363

Siret : 398 228 957 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8102709

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5206073504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5206073504

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SO.FI.BAT. ENTREPRISE

295 RUE DE LA PRAIRIE
ZONE ARTISANALE
73350 BOZEL

Téléphone : 04 79 22 00 52 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MAITRE MAXIME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : sofibat.secretariat@orange.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 717 690 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4113	Plâtrerie (Technicité supérieure)	24	28/03/2024
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		28/03/2024
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	12	28/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 10:03

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025